



# Commune de Feillens

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 4 septembre 2025

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de présents : 21

Votants : 23 (E. Joly a donné pouvoir à JP. Condemine, D. Vaissaud a donné pouvoir à JY. Gonod)

Votes : Pour 23 – Contre 0 – Abstentions 0

Date de convocation : 29 août 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq et le quatre septembre, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de FEILLENS s'est réuni au nombre prévu par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy BILLOUDET, Maire.

Présents : Mmes Boyer L., Carillier M., Chanut, N., Desnoyer J., Duby R., Gonod S., Mendes F., Poli V., Renoud-Lyat C., Verne O., Vermel N. et MM Billoudet G., Bornarel R., Chambard B., Condemine J-P., Delalande A., Dumas G., Favre C., Gonod JY., Goyon F., Montrerrat G.

Excusés : Mme Joly E. (a donné pouvoir à Condemine JP.), et M. Vaissaud D. (a donné pouvoir à Gonog JY.)

Secrétaire de séance : Justine Desnoyer

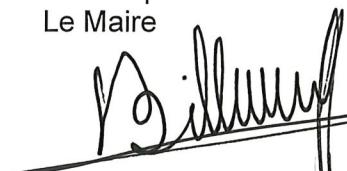
### Objet : Approbation du procès-verbal de séance du 10 juillet 2025

Monsieur le Maire fait part du procès-verbal de la séance du 10 juillet 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE** le procès-verbal de séance du 10 juillet 2025.

Pour copie conforme  
Le Maire



Guy BILLOUDET  
Vice-Président du Conseil Départemental, aux routes et aux mobilités  
Président de la Communauté de Communes Bresse et Saône

Affiché le  
Le Maire,